

Essais nucléaires en Polynésie : halte au mensonge d'État

vendredi 3 mars 2006, par [ALLETON Bernard](#) (Date de rédaction antérieure : 2 mars 2006).

En six mois, la commission d'enquête sur les conséquences des essais nucléaires en Polynésie, mise en place en 2005 par la nouvelle Assemblée de Polynésie, a fait un travail remarquable. Le rapport, rendu public le 9 février 2006¹, démonte les mensonges de l'État français depuis 40 ans, concernant les conséquences des essais atmosphériques (1966-1974) sur la santé et l'environnement.

La commission s'est heurtée à un refus constant de collaboration de l'État. Elle est même menacée par un recours de son représentant en Polynésie et de l'UMP, recours demandant son annulation. La commission s'est déplacée dans les atolls, mais n'a pas eu l'autorisation de visiter les sites de Mururoa et Fangataufa. Elle a rencontré de nombreux acteurs de la société polynésienne, mais les représentants de l'État, tout comme Gaston Flosse, ont refusé de répondre à ses questions.

Le rapport confirme que les essais ont eu de graves conséquences sur la santé (les cas de cancer de la thyroïde sont quatre fois plus élevés pour les femmes qu'en métropole) et sur l'environnement. Les mensonges de l'État doivent cesser, les assemblées doivent revenir sur le rapport de MM. Bataille (député PS) et Revol (sénateur centriste), qui évoquait « *d'hypothétiques effets sur la santé* ». C'est le rapport de la commission polynésienne qui doit être adopté.

En six mois, la commission n'a pu étudier que les essais atmosphériques. Elle recommande donc qu'une autre commission soit mise en place pour étudier les essais souterrains et elle exige que, cette fois, l'État ne fasse pas obstruction.

Le rapport finit par des recommandations visant à réhabiliter les sites, recenser et éliminer les déchets rejetés en mer (aucune carte n'est disponible), mettre en place un suivi médical indépendant et des infrastructures permettant un développement durable de la Polynésie. Ce qui avait été promis à l'arrêt des essais, mais qui n'a jamais vu jour.

Bernard Alleton

1. Le rapport est disponible sur le site <http://www.obsarm.org>

P.-S.

* Paru dans « Rouge » n° 2148 du 2 mars 2006.